



CNW Telbec, 27 septembre 2011/ - C'est aujourd'hui qu'avait lieu, dans les locaux du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish, le lancement officiel de Prendre en charge, un projet pancanadien de sensibilisation à l'abus envers les aînés.

Ce projet est financé par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) du gouvernement du Canada, en partenariat avec la Fondation Julius Richardson et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish. Prendre en charge vise à sensibiliser et à accroître les connaissances des personnes âgées et de la population en général en ce qui a trait à l'abus envers les aînés. Il a également pour but de mieux outiller les bénévoles et les intervenants qui œuvrent auprès des personnes âgées.

Quatre outils ont été développés dans le cadre de ce projet. Pour le grand public, un site Internet et une brochure d'information ont été réalisés. Le site Internet, désormais accessible à l'adresse www.prendreencharge.com, offre de l'information sur ce que représente l'abus envers les aînés et les différentes formes - physique, psychologique, financière, etc. - que l'abus peut prendre. La brochure d'information, en plus de fournir ces mêmes informations, donne des conseils et des moyens de prévenir les situations d'abus, les étapes à suivre si l'on croit être témoin ou victime d'abus, et les coordonnées des principaux organismes d'aide de chaque province et territoire. La brochure est disponible sur le site Internet de Prendre en charge.

Deux autres outils ont été développés pour mieux outiller les bénévoles et les professionnels qui doivent intervenir au quotidien auprès des personnes âgées. Le premier est un guide inspiré du succès d'une ligne téléphonique d'écoute et de référence sur l'abus envers les aînés, gérée par une équipe de bénévoles sous la supervision d'un professionnel. Le document offre des lignes directrices pour la mise en place d'une ligne d'écoute et de référence. Disponible sur le site Internet de Prendre en charge, le guide permet de bien comprendre ce qui constitue une situation d'abus, les facteurs à considérer lors de la mise sur pied d'une telle ligne, les étapes à suivre et quelques exemples de pratiques exemplaires provenant d'autres régions du monde.

Un arbre décisionnel sera par ailleurs disponible sous peu pour les professionnels œuvrant auprès des personnes âgées. L'arbre décisionnel est un outil qui a été conçu pour aider les intervenants ayant à faire face à des situations d'abus à mieux prioriser et planifier leurs interventions. Cet outil leur permettra de traiter les informations pertinentes, selon les responsabilités légales et les risques liés à chaque cas. Par exemple, lorsque la vie d'une personne est menacée au moment même de l'intervention, celle-ci doit être référée aux services d'urgence (police, ambulance) avec ou sans son consentement. Les autres scénarios possibles varieront selon l'urgence et la capacité de consentement d'une personne. L'arbre décisionnel offre donc un gabarit visuel pour permettre l'analyse des différents scénarios de risque. L'outil est présentement en processus de validation grâce à un projet pilote qui permettra de recevoir la rétroaction des intervenants qui l'utilisent. L'arbre décisionnel devrait être mis officiellement à la disposition des intervenants en mars 2012.

« Nous sommes très heureux d'offrir ces nouveaux outils pour contrer l'abus envers les aînés. Ils sont le fruit d'une longue recherche, et constituent un complément aux autres programmes existants, tels qu'Aîné Avisé et la ligne Aide Abus Aînés », souligne Cindy Starnino, directrice des services Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) au CSSS Cavendish. « Le CSSS Cavendish, de par son statut de centre affilié universitaire spécialisé en gériatrie sociale, est un chef de file en matière d'initiatives pour les aînés. Nous nous sommes d'ailleurs inspirés

de certains de nos succès, comme celui de l'ancienne ligne Info-Abus pour les aînés, pour produire des outils qui aideront la population à mieux identifier des situations d'abus et qui faciliteront la tâche des professionnels de la santé des autres provinces, voire même au niveau international. »

L'ensemble des outils du projet Prendre en charge ont été développés grâce à la contribution d'un comité consultatif composé de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM), des Ressources ethnoculturelles contre l'abus envers les aînés (RECAA), des CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord et Cavendish, de DIRA-Laval, de la cour municipale de la Ville de Montréal, de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), de la Sûreté du Québec, du Comité estrien sur la réforme des institutions démocratiques (CERID) et de l'ancien Réseau québécois pour contrer l'abus envers les aînés (RQCAA).

À propos du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish

Le CSSS Cavendish a pour mission d'améliorer la santé et le bien-être de la population de son territoire. Il offre des services de santé et des services sociaux à la communauté incluant des services de réadaptation et d'hébergement. Il est issu du regroupement du CLSC de Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, du CLSC René-Cassin, de l'Hôpital Richardson et des Centres d'hébergement Father-Dowd, Henri-Bradet, St-Andrew et St-Margaret.

La population de son territoire, qui regroupe les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, Hampstead, Montréal-Ouest, Snowdon-Ouest et Côte Saint-Luc, est évaluée à un peu plus de 119 800 personnes. Le CSSS Cavendish emploie 1 265 personnes, dont 26 médecins omnipraticiens.

Son statut de Centre affilié universitaire de gérontologie sociale lui confère par ailleurs une mission d'enseignement et de recherche. Pour en savoir plus : www.cssscavendish.qc.ca .

Lien à l'article original : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Septembre2011/27/c6954.html>

{jcomments on}